

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 AVRIL 2018

Date de la convocation : 9 avril 2018

VOTE DES COMPTES DE GESTION 2017

Considérant que les résultats des comptes de gestion 2017 présentés par la Receveuse Municipale sont conformes à ceux des comptes administratifs 2017 présentés par Madame le Maire, tant pour le budget général de la commune, que pour les budgets annexes assainissement et lotissement des Vignes 4è tranche,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** à l'unanimité les comptes de gestion 2017, établis par la receveuse municipale.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** à l'unanimité les comptes administratifs de l'exercice 2017 dressé par Madame le Maire **qui n'a pas pris part au vote, ET DONNE ACTE** de sa présentation qui peut se résumer ainsi :

BUDGET COMMUNE

Affectation du résultat au BP 2017 :

CA 2017	Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes	Investissement Dépenses	Investissement Recettes	Total
Opérations de l'exercice	-287 781.34	+ 355 149.90	-82 865.64	+122 804.07	
Résultat de l'exercice		+67 368.56		+39 938.43	+107 306.99
Résultat reporté Année N-1		+143 716.07	- 69 614.11		+74 101.96
Résultat de clôture		+211 084.63	-29 675.68		+181 408.95
Restes à réaliser					
Résultats cumulés		+211 084.63	-29 675.68		+181 408.95

↳ Report excédent en fonctionnement (002) : 181 408.95

↳ Report déficit en investissement (001) : 29 675.68 €

↳ Réserve (1068) : 29 675.68 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

CA 2017	Exploitation Dépenses	Exploitation Recettes	Investissement Dépenses	Investissement Recettes	Total
Opérations de l'exercice	- 6 376.08	+ 12 767.97	- 969.49	+ 5 055.89	
Résultat de l'exercice		+6 391.89		+ 4 086.40	+ 10 478.29
Résultat reporté Année n-1		+6 251.79		+ 18 470.72	+24 722.51
Résultat de clôture		+12 643.68		+22 557.12	+ 35 200.80

Comme le budget assainissement s'arrête, les résultats de celui-ci sont fusionnés avec ceux de la commune, à savoir :

Affectation du résultat au BP 2018 :

↳ Report excédent en fonctionnement (002) : 181 408.95 + 12 643.68 = 194 052.63 €

- ↳ Report déficit en investissement (001) : 29 675.68 – 22 557.12 = 7 118.56 €
- ↳ Réserve (1068) : 7 118.56 €

BUDGET LOTISSEMENT 4EME TR

CA 2016	Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes	Investissement Dépenses	Investissement Recettes	Total
Opérations de l'exercice	0.00	0.00	- 26 893.77	+ 27 450.95	
Résultat de l'exercice		0.00		+ 557.18	+ 557.18
Résultat reporté Année n-1	0.00	0.00	-557.18	0.00	- 557.18
Résultat de clôture	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Affectation du résultat au BP 2018:

↳ Aucun report

PROVISIONS 2018

Dans le cadre de la préparation des Budgets Primitifs 2018, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** d'inscrire les provisions suivantes :

- Budget communal 2 000 € Compte 6815 – pour risques et charges de fonctionnement courants

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018

Après avoir pris connaissance des bases prévisionnelles pour 2018 des impôts directs locaux, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des membres présents, **DE MAINTENIR LES TAUX D'IMPOSITION**, à savoir :

- Taux de Taxe d'habitation..... 22.17 %
- Taux de Taxe Foncière (bâti)..... 36.77 %
- Taux de Taxe foncière (non bâti)..... 47.31 %

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **VOTE** les budgets primitifs 2017 qui s'équilibrent comme suit :

BUDGETS	Investissement	Fonctionnement
Budget Commune	377 717.89 €	486 920.49 €
Lotissement des Vignes 4ème tranche	26 893.77 €	26 893.77 €

OPERATION ARGENT DE POCHE 2018

La Communauté de communes ayant reçu un avis favorable de la DDCSPP, il est proposé de renouveler le dispositif « Argent de poche » en 2018, le conseil municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE la mise en place du dispositif au cours des vacances d'été, du 6 juillet au 10 août.

CHARGE madame le Maire de faire toutes les démarches nécessaires et signer tous les documents relatifs à ce dossier.

11 jeunes sont concernés. Un courrier va leur être envoyé, afin de donner dès maintenant leurs disponibilités. Le principal chantier consistera en un rafraîchissement des peintures de la salle de loisirs (cuisine), de l'Armoire des Saltimbanques (fenêtres, portes et portail), du portail du cimetière, et du désherbage.

AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ DE LA TRAVERSE DE L'AGGLOMÉRATION – ETUDES PRELIMINAIRES

Vu l'avis d'appel public à la concurrence, par procédure adaptée, publié sur le site Internet « achatspublics53.org », pour la maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de sécurité de la traverse de l'agglomération.

Vu les propositions reçues en réponse et au vu du rapport d'analyse des offres,

Vu la délibération 2017-55 du Conseil Municipal en date du 28 novembre 2017 décidant de confier la maîtrise d'œuvre à la société TECAM de Fougères (35),

Madame le Maire présente la facture TECAM pour la tranche ferme – études préliminaires secteurs 1 et 2 d'un montant de 1885 € HT pour une réalisation à 50%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **AUTORISE** le règlement de la facture TECAM n°F180265080 du 28 février 2018 pour un montant de 1885 € HT (2262 € TTC) à l'imputation suivante art. 2031/ chap. 112.

REPLACEMENT DES BLOCS AUTONOMES D'ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ – THÉÂTRE ET MAIRIE

Madame le Maire informe les élus que 4 blocs autonomes d'éclairage de sécurité au théâtre et une batterie à la mairie doivent être remplacés.

Après étude de divers devis, c'est la proposition la société EUROFEU du Mans qui a été retenue, pour un montant de 680.53 € HT (816.64 € TTC). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **ACCEPTE** le devis n° CR10409930-1 du 8 mars 2018 de la société EUROFEU du Mans pour un montant de 680.53 € HT (816.64 € TTC).

QUESTIONS DIVERSES

Terrain multisport

Un dossier de motivation pour appuyer le projet doit être déposé avant la fin du mois de mai. Une réunion se tiendra afin de récolter des traces écrites de la part des associations.

Déploiement de la fibre optique

Une réunion sur le déploiement de la fibre optique s'est tenue le 12 avril à la CCPC. Les chantiers commençant en octobre, il faut mettre au point l'adressage et l'élagage. M. LARDEUX, M. MALTAVERNE, M. POCHE et M. GUINEHEUX se chargent du travail d'adressage en campagne par système métrique (à finaliser fin septembre). Les travaux d'élagage pour le passage de la fibre relèvent de la responsabilité des propriétaires, prévoir une information.

AUTRES QUESTIONS DIVERSES

*Le CIAS demande qu'un élu soit nommé « référent santé » avant le 15 juin,

*Autorisation d'ouverture le dimanche accordée à M. BALLU à l'occasion de ses journées portes ouvertes du 21 au 23 avril 2018

DATE A RETENIR

* Réunion du Conseil Municipal : mardi 15 mai 2018, à 20 h 30